

En application de l'Article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait:

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. J'atteste avoir pris connaissance de risques encourus en cas de fausse déclaration Fait à :

_____ Le _____

Signature Futur 1

Signature Futur 2



Attestation sur l'honneur

Cette feuille doit être remplie très lisiblement afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte

<p>Je soussigné(e)¹ :</p> <p>.....</p> <p>Né(e) le : à</p> <p>Atteste sur l'honneur ³</p>

- Avoir mon domicile à ².....
Depuis le Jusqu'au
- Avoir ma résidence à ².....
Depuis le Jusqu'au
- Exercer la profession de
- Ne pas être marié(e)
- Ne pas être remarié(e)

À le.....

Signature :

⁽¹⁾Nom et Prénom en Majuscule

⁽²⁾Adresse complète

⁽³⁾Cocher les cases utiles

